FR

CSV 7

Frank ENGEL *Astrid LULLING* *Roger WEBER* *Viviane REDING* *Georges BACH* *Tania MATIAS*

Programme pour les élections européennes 2009

Zesumme wuessen.
Och an Europa.

csv.lu

Le Luxembourg a besoin de l'Europe et de l'Union européenne.

Elle constitue notre espace d'action naturel au-delà des frontières du pays. La très grande majorité de notre commerce extérieur est réalisée avec l'UE. Les frontières ouvertes permettent le développement de notre économie et la libre circulation des personnes que nous considérons déjà si normale.

Le succès de l'euro comme monnaie unique européenne démontre que l'Europe est capable de grands exploits, si elle sait en mobiliser la détermination. La crise économique ne pourra être maîtrisée par les Européens que pour autant qu'ils reconnaissent l'impératif d'une intégration encore renforcée.

Notre programme européen décrit la manière dont nous concevons l'évolution de l'Europe. Une évolution devant mener à plus d'intégration, plus de responsabilité sociale, plus d'emploi, de formation et de développement durable.

Le PCS et ses candidats européens s'engagent pour une Union capable d'orienter les Européens quand les Etats ne peuvent plus, à eux seuls, fournir cette orientation. Les Européens sont voués à un destin commun.

Jean-Claude JUNCKER

« Le succès de l'euro comme monnaie unique européenne démontre que l'Europe est capable de grands exploits, si elle sait en mobiliser la détermination. »

L'Europe est un défi.

Le relever signifie pour le PCS la réalisation de l'accord entre l'intérêt européen et notre intérêt national. Nombreux sont ceux en Europe qui ne voient pas les choses de la même façon.

Pour eux, les intérêts et les aspirations nationaux priment l'intérêt de l'Europe. Cette conception est dangereuse. En Europe, nous devons être et rester égaux, tout en visant les mêmes objectifs sur base des mêmes convictions.

Le programme européen du PCS établit l'exigence de plus d'Europe, car ce n'est qu'avec plus d'Europe et d'intégration européenne que nous pourrons éviter que les Grands du continent n'imposent leur volonté aux petits Etats.

Nous voulons une Union où prime la force du droit, et non pas le droit des forts. Nos candidats s'engagent pour une Europe sociale et humaine, dans laquelle chaque Européen compte.

Ce n'est qu'ainsi que les Européens auront l'audace de poursuivre l'aventure de l'intégration, pour le plus grand bien de tout le continent.

Viviane REDING

« Nous voulons une Union où prime la force du droit, et non pas le droit des forts. »

Zesumme wuessen. Och an Europa.

Les institutions et les politiques de l'Union européenne constituent pour le Luxembourg un cadre d'action naturel sur notre continent. L'UE est le groupement d'Etats structuré le plus réussi de l'histoire. Le marché intérieur, les frontières ouvertes, l'euro, l'intégration progressive des politiques étrangères et de sécurité nationales sont des exploits dont les Européens peuvent être fiers. La crise économique actuelle fait néanmoins ressortir au grand jour les faiblesses de l'intégration européenne. Le fonctionnement des institutions souffre de l'absence d'un nouveau traité fondamental, qui devrait finalement régir les interactions des 27 Etats membres de l'Union élargie. Les initiatives individuelles d'Etats membres se répètent dans bon nombre de politiques. Le ton et les manières que les Européens pratiquent entre eux se sont détériorés au cours des derniers mois. L'Union ne fonctionne pas comme elle le devrait. C'est au Parlement européen que revient un rôle décisif dans l'amélioration du fonctionnement de l'Union. Au sein de ce Parlement, les représentants d'un demi milliard d'Européens doivent veiller à ce que l'intégration européenne progresse et qu'il ne se développe pas un directoire des Etats membres les plus grands. Tous les pays qui font parti de l'UE disposent de droits égaux, et il faut qu'ils puissent en jouir effectivement. Pour cela, l'intégration européenne doit être approfondie. Seul le perfectionnement de l'intégration et des institutions de l'Europe garantira l'égalité de droit de tous. L'égalité de droit des Etats membres de l'Union constitue la condition nécessaire du succès durable de l'unification européenne.

Pour un Luxembourg fort au sein d'une Europe forte

Ce n'est qu'ensemble avec ses voisins européens que le Luxembourg a de poids économique et politique dans le monde. Ce n'est qu'ensemble avec les autres Etats membres de l'UE que nous pouvons conforter notre monnaie, défendre notre modèle social, améliorer notre sécurité intérieure et extérieure, réduire notre dépendance énergétique et combattre efficacement le changement climatique, dans l'intérêt des générations à venir.

Le PCS a été un acteur déterminant de la construction européenne dès ses débuts. Nous avons prouvé que nous somme LE parti européen au Luxembourg. Nous nous engageons pour une Union européenne résolument capable d'agir et des institutions européennes œuvrant pour le bien de l'ensemble des citoyennes et citoyens de l'Union.

La crise financière et économique mondiale montre que, plus que jamais, l'Europe est la meilleure réponse à la globalisation. L'Union européenne assume en ce moment une fonction de protection de ses Etats membres et de leurs citoyens, grâce notamment à la monnaie unique qu'est l'euro, à l'action rapide et déterminée de la Banque centrale européenne et à la coordination efficace des réponses nationales à la crise par l'eurogroupe, présidé par Jean-Claude Juncker. L'euro est actuellement le meilleur garant de la stabilité monétaire. Spéculer contre lui est infiniment plus difficile que le faire par rapport à une petite monnaie nationale comme l'était le franc belgo-luxembourgeois. Les problèmes budgétaires et financiers au sein de la zone euro montrent qu'à terme, la monnaie unique a besoin d'une intégration politique approfondie. Celle-ci doit concerner l'ensemble de l'Union.

Les grands défis de la politique extérieure et de sécurité ne peuvent être relevés par l'Europe que si elle est unie dans son action face aux autres grands acteurs mondiaux que sont les Etats-Unis, la Russie ou la Chine. La crise géorgienne de l'été passé sert une nouvelle fois de preuve à cette affirmation.

La politique de sécurité et de défense a été l'un des grands succès européens des dernières années. Ainsi l'Union a non seulement contribué à initier et conduire des missions de maintien de la paix, mais également renforcé sa propre sécurité. Nous souhaitons élargir l'assise de cette politique, afin de parvenir à plus d'autonomie européenne dans le domaine de la sécurité, dans le cadre de l'OTAN.

C'est l'une des raisons pour lesquelles le PCS se porte fort de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2010. Ce traité, que les Luxembourgeois ont approuvé par référendum, renforce les institutions européennes et confère à l'Europe une voix plus audible dans le monde. Ceux qui actuellement court-circuitent l'entrée en vigueur de ce traité doivent savoir que le PCS ne pourra plus accepter de nouvel élargissement de l'UE sans nouveau traité fondamental. L'élargissement continu au détriment de l'approfondissement de l'intégration européenne mène à un effritement inacceptable de la capacité d'action de l'Union. De nouveaux Etats membres ne pourront rejoindre l'UE qu'une fois les fondements d'une action européenne forte jetés par les 27 membres actuels.

L'Europe n'est forte que si les nations qui la composent, qu'elles soient grandes ou petites, participent de manière égale à sa prise de décisions. Le PCS ne saurait accepter une gouvernance de l'Union assumée par un « Directoire des Grands ». Les décisions européennes doivent continuer d'être prises par l'ensemble des Etats membres de l'Union agissant de concert. Ainsi, le

PCS réaffirme que chaque Etat membre a droit à désigner un membre de la Commission européenne, et que les décisions de l'exécutif européen reflètent les aspirations de tous. Pour que la voix du Luxembourg puisse se faire entendre, nous avons besoin de représentants compétents et tenaces au Parlement européen, à la Commission et au Conseil des ministres. Le PCS dispose des personnalités qui peuvent assurer au pays une représentation optimale en Europe.

La crise économique pose à l'Europe des défis nouveaux et inédits. La cohésion sociale doit être maintenue à travers l'Union pour que celle-ci puisse mener à bien la traversée des turbulences des années à venir. Nous devons souligner l'attachement de l'Europe à des services publics performants dans des domaines variés. La situation actuelle montre que la libéralisation et privatisation tous azimuts, y inclus dans le domaine de la prévoyance sociale, n'est pas une solution – ce qui par ailleurs constitue une position constante des représentants luxembourgeois en Europe. Cet attachement aux services publics vaut également pour le secteur des transports, et notamment pour les chemins de fer. Le PCS assurera que le principe de la pérennité d'opérateurs publics performants y soit respecté à l'avenir. La sécurité et le service au client sont prioritaires par rapport à toute autre préoccupation.

L'Union européenne est basée sur l'économie sociale de marché, qui doit progressivement être enrichi de l'indispensable élément écologique. Le refus européen d'un capitalisme de casino, dans lequel des bulles financières sans cesse reconstituées engendrent des crises économiques et sociales par leur éclatement répété, n'a pas été réaffirmé avec assez de force au cours des dernières années. Le PCS exige que l'Europe en revienne au postulat selon lequel l'économie est au service de l'homme. Le travail n'est pas seulement un facteur de production, mais le fondement

nécessaire du développement et de la participation de l'être humain en société. Nous n'acceptions pas que les travailleurs aient à pâtir encore et encore de crises déclenchées par des marchés financiers réfutant toute régulation et toute retenue. Dans cet ordre d'idées, le Luxembourg a assuré que sa place financière soit d'une professionnalité exemplaire et respecte les règles européennes. Si maintenant, la guerre est déclarée aux paradis fiscaux, cette déclaration doit valoir par rapport à des juridictions qui en sont véritablement. Le Luxembourg n'en est pas un.

Une Union européenne qui fonctionne et respecte ses principes fondateurs est le meilleur garant de l'égalité de tous ses membres dans la prise de décisions commune. La solidarité politique en Europe est actuellement mise à l'épreuve par les tentatives d'une « coordination entre Grands », et le foisonnement d'enceintes dépourvues de tout fondement légal, comme le G20, mine l'action européenne commune et l'efficacité des politiques européennes. Le PCS veut absolument éviter que ces évolutions persistent. Notre cadre d'action naturel est l'Union européenne, où prime la force du droit – non pas le droit du plus fort.

Pour une Europe solidaire

Sur base des valeurs qui inspirent son action, le PCS veut une Union européenne qui est bien plus qu'une gigantesque zone de libre échange. Les 27 Etats membres ensemble disposent de la force nécessaire pour consolider le modèle de l'économie sociale de marché et le faire rayonner au-delà des frontières européennes – un modèle combinant succès économique et responsabilité sociale. La solidarité des Européens doit se faire sentir tant à l'intérieur de l'Union que vers l'extérieur.

Solidarité interne veut dire que les Etats membres et les institutions européennes œuvrent de concert pour combattre le chômage, assurer la pérennisation de nos systèmes de protection sociale et relever le défi du changement démographique. Le PCS exige qu'un accent particulier soit mis sur la dimension sociale de l'Europe.

La « clause sociale » du Traité de Lisbonne permettra, une fois le traité en vigueur, d'évaluer l'ensemble des politiques européennes à l'aune de leur impact social. Nous souhaitons que cette clause trouve une utilisation généralisée.

La dimension sociale de l'Europe que nous voulons maintiendra l'équilibre entre libertés économiques et droits sociaux.

La politique sociale européenne se conçoit dans le respect de la subsidiarité. Les Etats membres sont chargés de sa mise en œuvre. Mais c'est au niveau de l'Union que doit être défini un socle de droits des travailleurs, afin d'empêcher que la concurrence internationale éclipse la protection sociale. Le Luxembourg s'est toujours prononcé en faveur d'un tel socle de droits sociaux en Europe, et le PCS vient de réaffirmer sa position en la matière par ses « Dix thèses pour l'Europe sociale ». Dans cette perspective, le PCS souhaite que l'Union établisse un droit de chaque travailleur européen à un salaire minimum, à déterminer par les Etats membres ou les partenaires sociaux, et dont le niveau, dans chaque pays européen, permette à chaque travailleur de mener une vie décente.

Assurer des revenus adéquats aux générations âgées en Europe constitue un défi urgent qui doit être relevé par l'Union et ses 27 Etats membres.

La Charte des Droits fondamentaux, qui a été incluse dans le Traité de Lisbonne suite à l'insistance du PCS et de ses partis frères démocrates chrétiens, souligne la signification de la dignité humaine, de la liberté individuelle et de l'égalité au niveau de l'Union européenne. A l'avenir, cette Charte avec les valeurs et droits qu'elle consacre devra inspirer l'ensemble de la politique communautaire.

La sécurité fait partie de la qualité de vie. L'Europe apporte plus de sécurité à ses citoyens. Un petit pays comme le Luxembourg a tout intérêt à une coopération renforcée des polices et de la justice en Europe. Les réponses adéquates aux **f** ux migratoires ne seront trouvées qu'à l'échelle européenne - la protection des frontières extérieures de l'Union est un élément de cette réponse. Le PCS souhaite que l'espace de libre circulation, de liberté et de sécurité soit consolidé au bénéfice de tous les citoyens de l'Union.

La politique de coopération au développement est aussi un engagement pour la paix. L'Union européenne met à disposition 55 pour cent des moyens de coopération investis à travers le monde. Sa voix est entendue dans les enceintes globales coordonnant les efforts de la coopération au développement. Le Luxembourg, qui consacre presque un pour cent de son RNB à cette politique, doit rester l'un des animateurs principaux de la politique européenne de coopération. Nous insisterons que les objectifs fixés sous présidence luxembourgeoise (0,56 pour cent du RNB des Etats membres destiné à la coopération d'ici 2010, 0,7 pour cent en 2015) soient maintenus et atteints. Une coopération au développement ciblée contribue à détruire l'une des racines du terrorisme, qui est la pauvreté et l'absence de perspectives dans trop de pays du monde.

La crise économique actuelle et celles qui l'ont précédée ont déjà eu pour effet que le volume des moyens à la disposition de la coopération internationale au développement se rétrécissent. Le PCS s'engagera de toutes ses forces pour éviter une crise du développement à la suite d'un tarissement des ressources nécessaires. Les conséquences d'un ralentissement de la dynamique du développement à travers le globe seraient également catastrophiques pour le Luxembourg. Des Etats fragiles ne doivent pas être affaiblis encore, mais doivent être institutionnellement consolidés et stabilisés afin qu'ils soient en mesure de combattre les tendances extrémistes et l'exode de leurs populations. Les moyens de l'aide officielle au développement doivent être augmentés dans cette perspective.

Pour une Europe de l'innovation

A l'âge de la globalisation, l'UE doit surtout se positionner grâce à sa capacité d'innovation. C'est ainsi qu'elle garantira la croissance européenne et la création d'emplois. De nombreux secteurs économiques innovants ont leur domicile en Europe, de la technologie de pointe à la communication mobile et par satellite, ainsi qu'aux opérateurs médiatiques.

L'UE et ses Etats membres devraient soutenir leurs industries porteuses d'avenir de manière ciblée et prioritaire. Le PCS se refuse à la « politique de l'arrosoir » pour la distribution d'aides européennes. Les institutions européennes, en étroite coopération avec le secteur privé, doivent plutôt canaliser le soutien à la recherche vers des domaines focaux afin d'y renforcer les avantages compétitifs de l'Europe. Des standards européens méritent d'être supportés dans l'intérêt de notre économie.

Ce sont les petites et moyennes entreprises (PME) qui constituent l'épine dorsale des économies européennes et de leur création d'emplois. Plus de 100 millions de travailleurs sont employés par des PME à travers l'Union. C'est pourquoi les institutions européennes doivent prendre en compte l'intérêt des PME lors de chaque décision à portée économique. Le PCS veut que le « Small Business Act » européen devienne rapidement opérant : ce texte vise l'abolition de régulation superf ue, il facilite l'accès des PME au capital et favorise la productivité par un recours systématique aux technologies les plus modernes. Des PME solides et la plus-value qu'elles créent sont fondamentales pour la réussite européenne de la sortie de crise. Leur accès au capital et au crédit doit être assuré. Le PCS insistera pour que les réformes nécessaires des marchés financiers n'aient pas pour effet de limiter l'accès au crédit des entreprises – un crédit dont dépend leur capacité d'innovation. Au Luxembourg, le PCS se porte fort d'une amélioration de l'accès des PME à des programmes de soutien européens. La conception de ces programmes doit être révisée dans le sens d'une facilitation de la participation d'acteurs plus petits, qu'il s'agisse d'entreprises, d'initiatives privées, d'associations ou d'individus. Tous les domaines doivent être touchés par cette facilitation, des programmes de soutien à la recherche aux fonds sociaux et structurels, en passant par les programmes culturels et interrégionaux. En même temps, les charges administratives pesant sur les demandeurs dans le cadre de tels programmes doivent être allégées.

Les entreprises agricoles et viticoles sont aussi des PME. Nous sommes fiers de nos produits du terroir et de leur qualité. Le PCS souhaite que la politique agraire reste une politique communautaire, avec un premier pilier fort, et que le modèle agraire européen, établi sous présidence luxembourgeoise, demeure le fondement de cette politique. L'objectif primaire

de l'agriculture est la l'approvisionnement des Européens en aliments de haute qualité. Le passage vers une production de masse industrielle ne doit pas avoir lieu. Le PCS mise sur la capacité d'innovation des agriculteurs et viticulteurs. C'est surtout une production de qualité et de proximité, respectueuse de l'environnement naturel, qui doit être supportée. Le nombre et le volume de transports d'animaux dépourvus de sens doivent être réduits de façon rigoureuse – de nouvelles règles de droit européennes sont requises à cet effet. Enfin, la réduction des charges administratives pesant sur les acteurs de l'agriculture et de la viticulture constitue un défi à relever d'urgence.

L'économie luxembourgeoise est fortement orientée vers l'exportation. Nos entreprises industrielles et de services ont besoin d'un grand marché intérieur européen sans entraves, facilitant la fourniture de nos produits et services au-delà des frontières du pays. Dans ce cadre européen, le Luxembourg a su mettre en œuvre avec succès une politique d'expansion dans les domaines de la finance, de la place financière, des médias, des télécommunications et des satellites. S'y ajoute depuis maintenant cinq ans le commerce électronique. Nous voulons continuer sur cette voie et pénétrer dans d'autres secteurs porteurs. A cette fin, nous avons besoin de sécurité juridique, de marge de manœuvre, et d'un marché intérieur fonctionnant pleinement. Toute velléité protectionniste sera combattue par le PCS. Le fonctionnement sans entraves du marché intérieur est vital pour le Luxembourg, et les capacités d'exportation de ce marché doivent être renforcées.

Pour que l'innovation puisse renforcer la cohésion sociale, économique et régionale en Europe, l'accès de tous ses citoyens et entreprises à un internet rapide est une condition. Le PCS formule dès lors la demande qu'à l'horizon de 2015, l'objectif de l'accès de tous à l'internet à grande vitesse soit atteint, moyennant la mise en œuvre d'une politique volontariste combinant régulation, concurrence et support financier aux infrastructures.

L'innovation, finalement, est la clef d'une Europe écologique et durable. Il faut miser davantage sur l'efficience énergétique, à travers les technologies les plus modernes. La « technologie verte » peut ainsi devenir un secteur d'avenir compétitif en Europe et créer de nouveaux emplois de pointe.

Le PCS veut fédérer les politiques d'innovation à l'échelle européenne et en renforcer l'importance. « Plus d'innovation » doit devenir le leitmotiv central de la politique. Dès sa prise de fonctions, la prochaine Commission européenne, soutenue par le Parlement européen, devra inciter les Etats membres à intensifier leurs efforts en vue de la mise en place de conditions compétitives optimales pour le développement des industries et technologies de l'avenir.

Pour une Europe des citoyens

L'Europe est souvent assimilée à des procédures obscures et des institutions complexes. C'est pourquoi elle peine à se faire comprendre. Pour le PCS, il est indispensable que les institutions montrent et expliquent quels résultats concrets elles apportent aux citoyens de l'Union.

Nous exigeons des règles communautaires claires, ambitieuses et compréhensibles aux Européens.

Les citoyens de l'Union profitent déjà de standards élevés de protection des consommateurs. Pourtant, c'est surtout dans les domaines de l'électricité, du gaz, des transports et des télécommunications que la transparence et la liberté de choix du consommateur laissent à désirer. Nous souhaitons que l'Union parvienne à établir des règles compréhensibles qui s'imposent à travers l'ensemble de son territoire. De telles règles de protection des consommateurs renforcent la confiance des clients et facilitent le commerce au-delà des frontières nationales dans le marché intérieur. Le commerce transfrontière a besoin de règles sûres et transparentes, avant tout s'il est conduit de manière électronique.

Le Luxembourg constitue un territoire frontalier. Son avenir est dès lors imbriqué dans la Grande Région. Voilà pourquoi il s'agit de renforcer les bonnes relations avec les décideurs régionaux de l'autre côté de nos frontières et d'assurer aux citoyens une nouvelle offre transfrontière en matière d'infrastructures scolaires et des transports, ainsi que sur les terrains culturels, touristiques et d'activités économiques. L'actuelle présidence luxembourgeoise de la Grande Région s'est attelée à cet objectif. Le PCS sera le moteur d'un rapprochement continu social, culturel et économique des citoyens de la Grande Région, qui devra être favorisé par une politique de soutien de l'UE. Les transports et les télécommunications constituent les vecteurs privilégiés du renforcement de la mobilité dans les régions frontalières.

Les jeunes méritent un soutien plus conséquent pour accomplir leurs études, leur formation professionnelle ou des stages dans un autre Etat membre. Le PCS s'engage pour que, à l'horizon de 2015, un jeune de moins de 25 ans sur deux passera au moins six mois dans un autre Etat membre afin d'y apprendre une langue,

d'étudier ou de travailler. L'Union et ses Etats membres doivent favoriser un tel développement par des mesures de soutien adéquates. Ce n'est que si les jeunes Européens connaissent et respectent leurs cultures respectives qu'ils seront à même de prendre la relève pour construire l'Europe de demain.

Une politique européenne en faveur des jeunes doit nécessairement comporter une action concrète en matière d'emploi. Le chômage des jeunes en Europe demeure à un niveau inquiétant, tout comme le nombre des jeunes en situation de décrochage scolaire, quittant l'école sans qualification. Afin de protéger la jeunesse de notre continent de l'exclusion sociale, la mise en réseau et la coordination rigoureuse de l'ensemble des initiatives favorisant l'emploi et la qualification est d'importance cruciale. Nous souhaitons également que des contenus européens, comme l'histoire de l'intégration européenne, trouvent enfin leur entrée dans les programmes scolaires.

L'Europe est le berceau des droits de l'Homme. Une conception moderne de ces droits inclut tout naturellement l'égalité de droit et de traitement des hommes et des femmes. Cette égalité n'est, hélas, pas encore réalisée dans toute son étendue nécessaire, bien qu'elle soit depuis longtemps favorisée par l'Union européenne. Celle-ci doit continuer son action de se domaine afin d'assurer que l'égalité entre hommes et femmes devienne réalité sur l'ensemble de son territoire, et dans tous les domaines de la vie.

Le PCS œuvre en faveur d'une Europe de la diversité culturelle, dans laquelle les petits ensembles linguistiques et culturels trouvent pleinement leur place. Un pas important dans cette direction a été franchi avec « Europeana », la bibliothèque digitale de l'Europe, qui permet à chaque citoyen l'accès aux

trésors culturels des nations et des régions. Europeana, où les contenus luxembourgeois sont bien représentés, doit connaître un soutien continu par l'UE et ses Etats membres. Le PCS prendra soin d'assurer que la langue et la culture luxembourgeoises continuent d'y être représentées de manière conséquente.

*Le PCS est **le** parti européen du Luxembourg. Depuis des décennies, des hommes politiques du PCS ont marqué de leur empreinte le processus de l'unification européenne. Après la deuxième guerre mondiale, il s'agissait de Joseph Bech, de Pierre Werner, de Jacques Santer et de bien d'autres. Aujourd'hui, nous disposons de représentants chevronnés à la Commission, au Parlement et au Conseil des Ministres. Nous avons pu contribuer à faire avancer l'intégration européenne dans l'intérêt du Luxembourg et de ses citoyens. Des réformes européennes significatives émanent de l'initiative d'hommes politiques du PCS. Ainsi, Jean-Claude Juncker a su construire des ponts d'entente entre dirigeants Européens grâce à sa capacité de médiation et d'impulsion. En tant que président de l'eurogroupe, il a fait de cette enceinte un acteur majeur de la politique monétaire et financière mondiale. A la*

Commission européenne, Viviane Reding a réussi à faire de l' « Europe des résultats » l'enseigne de l'exécutif communautaire. Elle a réalisé la conception d'une politique proche des citoyens et respectueuse des intérêts des consommateurs, dont les effets positifs sont d'ores et déjà reflétés par les factures téléphoniques.

Le Luxembourg a besoin de l'Europe. Les représentants du PCS qui s'engagent dans la politique européenne en ont pleine conscience. Mais l'Europe a également besoin des expériences historiques, économiques et sociales du Luxembourg. C'est pourquoi les mandataires européens du PCS apporteront le meilleur de leurs efforts et de leur détermination à la réalisation de la cause européenne commune. Pour le bien de l'Europe et pour le bien du Luxembourg.